



FFvolley

Commission Fédérale Sportive

RIS n°10 Semaines n°8 et 9
Diffusé le 7 mars 2025

Relevé des Infractions Sportives « Compétitions Nationales »

Dossiers

DOSSIER n°28 : LONGUEAU AMIENS METROPOLE VOLLEY-BALL 0803781

- Lors de la rencontre EFB084 du 22 février 2025, le club du LONGUEAU AMIENS METROPOLE VOLLEY-BALL n'a inscrit sur la feuille de match que quatre JIFF.

DOSSIER n°29 : LONGUEAU AMIENS METROPOLE VOLLEY-BALL 0803781

- Lors de la rencontre EFB087 du 1^{er} mars 2025, le club du LONGUEAU AMIENS METROPOLE VOLLEY-BALL n'a inscrit sur la feuille de match que quatre JIFF.

DOSSIER n°30 : VANNES VOLLEY 56 0564003

- Lors de la rencontre 3FE048 du 25 janvier 2025, le club du VANNES VOLLEY 56 a inscrit sur la feuille de match une joueuse non régulièrement qualifiée.

Conformément à l'article 4.2 du RGISA, les GSA disposent d'un délai de 5 jours pour transmettre leurs observations par courrier électronique.